

CORPORATE GOVERNANCE L'ACTIONNAIRE LIBERICO (10%) ESTIME L'ENTREPRISE MAL GÉRÉE

## Coil: Mischaël Modrikamen monte au créneau

Mischaël Modrikamen remonte aux barricades. L'avocat, qui s'est taillé une réputation dans la défense des actionnaires minoritaires, a maintenant Coil dans le viseur. L'avocat qui représente Alucoat, une filiale d'Aliberico qui détient 10% de ce spécialiste de l'anodisation de bobines d'aluminium, estime en effet que l'entreprise belge est mal-gérée.

«Des avantages indus ont été octroyés aux dirigeants et aux actionnaires de contrôle au détriment de l'entreprise et des autres actionnaires», indique l'avocat. «Il n'y a jamais de versement de dividende, mais la profitabilité est utilisée pour rémunérer le management», dénonce encore Modrikamen.

Aliberico n'approuvera donc pas les comptes 2007 et votera contre la décharge au conseil.

La société demandera également que des changements interviennent dans la gouvernance et le

conseil d'administration de Coil. Plus précisément par l'octroi d'un ou deux sièges aux représentants d'Aliberico.

Entre les deux sociétés, les rapports n'ont jamais été particulièrement cordiaux. Fin 2006, le groupe espa-

gnol avait en effet débarqué sans crier gare dans le capital de la société belge et détient depuis une participation qui avoisine la dizaine de pourcents. Mais aucun contact formel entre les deux rivaux n'a jamais été établi.

L'Espagnol aurait eu dans l'idée que des synergies entre les deux entreprises actives dans le même métier soient mises en place. Une intention jamais concrétisée.

Fin 2006, Alucoat Conversion avait même signalé qu'il était susceptible de réaliser de nouvelles opérations d'achat, y compris une prise de contrôle, d'ici douze mois. Depuis, rien de neuf. Jusqu'à la lettre de Modrikamen envoyée ce vendredi au conseil d'administration de Coil.

L'assemblée annuelle du groupe aluminium, prévue pour le 4 juin prochain, s'annonce donc mouvementée.

Si toutes les réponses n'y sont pas apportées, «une nouvelle AG sera convoquée par voie judiciaire», prévient Modrikamen. Et pour le futur de sa participation, Aliberico examinera toutes les options qui s'ouvrent à lui. ◇



La profitabilité est utilisée pour rémunérer le management, dénonce l'avocat.

Photo: Jerry De Brie

A-S.B.